



-----  
Procès-verbal de l'Assemblée Générale  
24 novembre 2018 – Plage de Saint-Pabu (Pléneuf - Val André)  
-----

**23 Présents** : Hervé PERROT, Bernard DUVAL, Vital HEURTIER, Régis THOUEMENT, Bruno BERRY, Philippe LAMIAUX, Gregory LOTTIN, Thierry DEVISME, Alain LECOINTE, Eric CHARPENTIER, Jean Luc MARIENNE, June MORINEAU, Pierrick MORINEAU, Yves POINSOT, Alain DEFOSSE, Pascal LEOTY, Marine DELAUNAY, Alain DELAUNAY, Jean-Pierre FORT, Jean marc CHERRIAUX, Jean François FAISANT, David RAVAUT, Philippe BOURRY.

2 Pouvoirs : Vincent LEROY, Yves-Marie SATTLER

A la date du 24 novembre 2018, **31** pilotes étaient à jour de leur cotisation.

Le Président propose de devancer l'A.G. par rapport à l'horaire prévu, au regard des conditions de vent ;  
Les pilotes membres acceptent.

Le Président remercie les adhérents présents et déclare l'assemblée générale de l'association Blokart-Team France ouverte à 13h30.

**1 / Rapport moral du président** : (Régis) :

La convention établie entre le BTF et la FFCV est respectée. Les relations avec les clubs organisateurs sont très positives et les courses se sont bien déroulées, y compris pour l'Open de France qui a été un succès et a eu bonne presse auprès des pilotes étrangers. Il est donc de bon ton de maintenir ces bonnes relations. Le président souligne un nombre croissant d'adhérent et particulièrement d'adhérentes. Bienvenue à elles. Bienvenue aux nouveaux inscrits et au retour de certains.

**2 / Rapport financier** : (Pierrick)

Le solde global de l'association au 1<sup>er</sup> septembre 2017 est le suivant : 3537,77€ réparti comme suit :

- ✓ compte Livret A : Solde de : 2605,00€
- ✓ compte chèque BP: Solde de : 1059,00€

**Approbation des comptes à l'unanimité.**

Pierrick propose de modifier la date d'A.G. et également des comptes pour être dans le tempo de la FFCV au regard de la cotisation.

**Approbation à l'unanimité** : 25 (23 + 2 représentés)

### 3 / Rapport activité sportive : (Hervé)

- ✓ Organisation des grands prix : ils se sont tous très bien déroulés, grâce à l'engagement des clubs organisateurs et au soutien de la FFCV pour l'arbitrage, et de la présence de plus en plus nombreuse des pilotes du BTF. 34 pilotes saison 2017/2018 (pour info : dixit le président de la FFCV, toutes les remontées des clubs ayant organisés des GP Blokart ainsi que des Arbitres, sont positives, leurs participations au repas et leur fairplay pendant les courses sont appréciées).
- ✓ Continuons dans cette direction, c'est grâce à cela que la FFCV nous a sollicité pour une réunion le 2/11/2018 avec de nouvelles propositions très intéressantes pour notre classe (voir ch.7 paragraphe échange de mail)

### 4/ Bureau : fonctionnement voir pour rôles à élargir et désignation d'un représentant souhaité par la FFCV auprès de la FFCV (pas nécessairement un membre du bureau).

- ✓ A) Le président souhaite un secrétaire adjoint : appel à un volontaire resté infructueux !
- ✓ B) Le président demande à une ou deux personnes de pouvoir être représentatives aux réunions de la FFCV en cas d'impossibilité des membres actuels composant le bureau. Sans être obligé pour autant de faire partie du bureau : Pascal se dévoue et Bruno B. se propose également

Vote : 25 oui à l'unanimité.

Le président remercie Pascal et Bruno.

### 5 / Assurance BTF : résiliation-modification contrat actuel, et affiliation du BTF à l'assureur de la FFCV

- ✓ L'assurance pèse trop dans les comptes de l'association.
- ✓ Elle est cependant maintenue jusqu'en janvier 2019 au regard du changement annoncé (voir point 3) au chapitre 7)
- ✓ Pierrick se chargera de faire le courrier de résiliation de l'assurance actuelles tout en maintenant une simple couverture en RC et protection juridique des membres du Bureau ;
- ✓ Ce point appelle au montant de la future cotisation au BTF :
  - Proposition d'élever la cotisation à 30€ pour les adultes et maintenir à 15€ pour les mineurs ;
  - Maintien du principe de la primo adhésion (1ère Adhésion prise en cour de saison)
  - Remboursement des pilotes ayant pris l'assurance BTF 30€ (6 pilotes ou Avoir sur prochaine inscription) ;
- ✓ Vote du principe pour 1) le changement d'assureur (vers FFCV) et maintien d'une simple RC ; 2) le prix de la cotisation :

Les 2 points sont acceptés à l'unanimité.

### 6 / Programme sportif annuel et événements majeur à venir : Open de France 2019 et Championnat d'EUROPE 2019

#### - Programmation courante :

La programmation des grand-prix : une plus étroite collaboration FFCV vis à vis du calendrier serait appréciée. Elle permettrait ainsi de ne pas se faire télescoper certains GP avec des événements à l'étranger, notamment mais aussi à équilibrer les déplacements inter régions : Principe ok pour 2 GP en

région Nord, et 2 GP pour la région Ouest en alternance avec les clubs partenaires (Cherrueix, St Malo, Pléneuf val André, Erquy, Plouescat) 1 GP Loire Atlantique + 1 GP Éventuellement dans une autre région avec un maximum de 6 GP (Grand-Prix) !!!!

Vote : oui à l'unanimité (Pm : 23+2)

- **Open de France 2019 :**

L'école Club de BERCK sera l'organisateur de l'Open de France 2019, les 20 et 21 Avril. Grégory demande l'aide au BTF pour une prise en charge des frais de location des transpondeurs fournis par Etienne KODECK coût à préciser, prise en charge en fonction de la trésorerie du BTF.

Vote : oui à l'unanimité (Pm : 23+2)

Hervé souligne qu'il ne sera surement pas possible, à l'avenir, d'accompagner financièrement toutes les épreuves internationales organisées en France compte de tenu de la trésorerie du BTF.

- **Championnat d'EUROPE 2019 :**

Le CBCV organise officiellement le prochain championnat d'Europe du 16 au 20 octobre 2019. Il communiquera prochainement les éléments précis du programme avec les horaires de marées notamment, ainsi que les différents lieux de Rdv de l'événement.

A la demande de Bernard Duval Président du CBCV, Régis précise que le BTF soutiendra le CBCV à hauteur de 900€ d'aide à l'organisation de l'évènement ;

Vote : oui à l'unanimité (Pm : 23+2)

Pour mémoire : L'EBA prendrait à sa charge les frais de location des transpondeurs fournis par Etienne KODECK (250€/jour x3 +TVA) soit environ 900€ (discuté et validé lors de la réunion de bureau de l'EBA à Barcelone en 2017). Weston géré par Chris MOORE soutiendra l'évènement à hauteur de 150€.

Régis précise que la recherche de partenaires sponsors est toujours ouverte et reste à faire valoir par quiconque ici présent et sera bienvenue d'une manière générale, mais aussi spécifiquement pour les événements majeurs pré cités.

**7 / Rôle du BTF (cotisation, etc) et rapprochement avec la FFCV y compris des clubs partenaires FFCV (invitation de Christophe ROGER son président pour exprimer et expliquer quelques nouveaux aménagements relationnels renforcés avec notre association de classe, etc).**

- ✓ Rappel du rôle du BTF et cotisation : les cotisations servent à pouvoir aider financièrement les clubs partenaires organisant l'Open de France, et évènement de grande envergure : ex championnat d'Europe. Cf point ci-dessus. Le BTF est l'association de classe Blokart seule reconnu par l'EBA et l'IBRA ; Être membre du BTF s'est pouvoir participer aux événements étrangers de l'EBA /IBRA.
- ✓ Le BTF est le seul interlocuteur de la classe Blokart auprès de la FFCV (grâce au BTF il y a eu le protocole signé en 2014 ; Sans cela nous serions restés une classe kart à voile sans prendre en compte notre monotypie et nos règles de roulage).

- ✓ FFCV : Hervé et Régis ont répondu favorablement à l'invitation de Christophe ROGER – Président de la FFCV à une réunion qui s'est tenue à Saint-Malo le 2/11 dernier lors de l'événement du départ de la Route du Rhum. Au regard du maintien des bonnes relations avec la FFCV, les clubs partenaires, les arbitres de GP, au respect du protocole mis en place depuis maintenant 4 ans, etc : Il en est ressorti les éléments qui suivent après échanges et propositions des 2 entités :

✓

### Texte extrait d'un échange mail et lu en A.G.

« « «

**De : Christophe ROGER – Président de la FFCV**

**A : Régis THOUEMENT – Président du BTF et Hervé PERROT – Responsable commission Sport du BTF**

**Objet : Compte rendu du RDV le 2/11/2018**

**Copie : Guillaume JOLY – Vice- Président en charge du Sport à la FFCV**

**Le 3 novembre 2018**

Bonjour à tous,

Je fais suite à notre RDV du 2/11/18 à ST MALO, concernant le partenariat en cours entre la FFCV et le BTF (BLOKART TEAM FRANCE).

Je vous prie de trouver ci-dessous les propositions suivantes :

La FFCV propose au BTF :

**1°)** d'intégrer les pilotes BLOKART du BTF allant à des championnats internationaux ou compétitions internationales, dans le cadre de l'EBA et/ou de l'IBRA, en tant que pilotes « Equipe de France ». A ce titre, les pilotes du BTF bénéficieront des tenues « Equipe de France » de la FFCV. La sélection s'effectuera en concertation avec le président du BTF. La sélection se fera sous le mode OPEN.

**2°)** d'organiser en partenariat avec le BTF, 1 OPEN de France en 2020, sur l'espace de la B.A 217 au Plessis Pâté (91) avec les règles de roulage de l'EBA. Cette épreuve se déroulera en même temps que le C.E de la catégorie Kart à Voile (FISLY) et qu'une épreuve pour les « jeunes pilotes mineurs » dénommé le défi des ligues.

**3°)** d'assurer les pilotes du BTF pour les évènements internationaux avec la licence compétition fédérale pour les épreuves organisées par l'EBA et/ou l'IBRA. Dès l'acceptation par le BTF, le cabinet Julien VIDAL – AXA Assurances sera prévenu de cette extension de garantie qui prendra effet le 1er janvier 2019.

**4°)** d'envoyer des arbitres nationaux aux « opens de France » organisés par le BTF, afin d'y faire une prestation d'arbitrage. Les arbitres fédéraux devront appliquer les règles de roulage de l'EBA et/ou de l'IBRA. Les arbitres nationaux seront pris en charge par la fédération dans les mêmes conditions que pour le Grands Prix nationaux.

**5°)** d'intégrer des catégories de poids pour les pilotes et de décerner des titres nationaux en fonction de ces catégories. Cette mesure pourrait prendre effet au 1er juillet 2019, date du début de la nouvelle saison sportive. Le BTF fera des propositions à la FFCV pour l'intégration de ces nouvelles catégories.

Ces propositions seront soumises à l'approbation des pilotes du BTF lors de leur prochaine A.G.

Par dérogation au protocole signé en 2014, entre la FFCV et le BTF, il a été convenu ce qui suit :

- La Classe BLOKART étant une classe à part entière avec un classement à part, les manches courues se feront uniquement entre pilotes BLOKART.
- La durée des manches ne pourra être supérieure à 10 minutes (hors procédure de départ.

» » » »

Vote : oui à l'unanimité (Pm : 23+2) pour l'ensemble des 5 points ci-dessus

### 8 / Outils de promotion du BTF et Site BTF :

- ✓ Le nouvel **autocollant BTF** sera ré édité à la demande en fonction du stock
- ✓ Après de nombreux échanges sur la cohérence des tenues par Club, Hervé propose de faire faire des transferts du Logo BTF à distribuer aux pilotes afin qu'ils puissent les arborer sur leur tenue respective.
- ✓ Le compte **facebook du BTF** est toujours bien géré par Jean Luc MARIENNE.
- ✓ Le **site** est également régulièrement mis à jour par Hervé pour la partie sportive.

Régis remercie Jean-Luc et Hervé pour leur implication

### 9 / Questions diverses :

- ✓ Sujet annexe d'Asnelles Juin 2019 : N'ayant pas été officiellement contacté par le club d'Asnelles pour leur souhait d'une démonstration du Blokart en tant qu'autre support de char à voile en juin 2019, dans la perspective que le char à voile puisse intégrer les jeux olympiques de 2024, le BTF suivra la position de l'EBA qui sera prise pour participer ou non à cet événement.

Le Président clôt l'assemblée générale à 15 heures 15 en remerciant l'ensemble des adhérents présents.

#####

Nantes Le 8 décembre 2018

Régis THOUEMENT  
Président du BTF

Jean-Claude CROSNIER  
Secrétaire du BTF

Association BLOKART TEAM France  
Association de classe des propriétaires de Blokart  
Régie par la loi du 1er Juillet 1901  
Déclarée à la Préfecture du Morbihan sous le numéro 0563340873  
Siège Social : « Le Renaud » – F56190 MUZILLAC